

EU

Forêt indivise d'Eu



LE TERRITOIRE

Situé au nord du département, couvrant 735 ha sur un massif de 9 300 ha, ce territoire abrite une population de chevreuils et de sangliers qui sont chassés en battue.



Ses atouts pour la chasse

L'ONF propose un territoire rural au cœur d'un massif forestier chargé d'histoire où le sanglier et le chevreuil évoluent dans un biotope qui leur est favorable.

Les prestations proposées

Chasse en battue

Elle est organisée par un directeur de chasse chevronné et passionné.

18 à 25 chasseurs forment le groupe ; les chasses ont lieu le mercredi.

Des sandwiches sont fournis par l'ONF le midi.



BON A SAVOIR :

Tir à balle

Il est impératif d'avoir une arme bien réglée.
Repas froid fourni par la chasse pris sur le terrain ou à la loge de Longuemare en fonction des conditions météo.

Chasse à l'approche

Quelques brocards sont réservés pour cette chasse qui permet aux amateurs, moyennant un prix forfaitaire (comprenant le coût de la sortie, du bracelet et le droit de tir), de récolter un animal désigné avec trophée.
Période de chasse : de juin à août.

CONTACT :

Directeur de chasse

Nicolas Guillot

06 23 85 42 59

nicolas.guillot@onf.fr